

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC VALERIA
GALCHYNSKA**

Service Administration générale -
Secrétariat des assemblées
N° 2017-D-221

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** du **GRAND ANGOULEME**,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 307 du 29 juin 2017,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de conseiller délégué, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat passée avec Madame GALCHYNSKA Valeriia , demeurant 21 rue des Trois Notre Dame à Angoulême, et L'Alpha Médiathèque GrandAngoulême, pour la réalisation d'ateliers de création artistique à titre gracieux destinés aux enfants de 5 à 8 ans et 8 à 10 ans.

Article 2 – La convention fixe les conditions et modalités de réalisation des ateliers de création artistique qui se tiendront les samedis 12 et 26 août 2017 de 15h à 17h.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **01 août 2017**
Publié ou notifié,
Le **01 août 2017**